

Berne, le 11 juillet 1980

20 août 1980

Proposition au Conseil fédéral

Réunion ministérielle de l'AELE et commémoration du vingtième anniversaire de l'Association, Saltjöbaden, Suède, du 11 au 13 juin 1980, rapport

- Département de l'économie publique. Proposition du 11 juillet 1980 (annexe)  
 Département des affaires étrangères. Co-rapport du 12 août 1980 (adhésion)  
 Département des finances. Co-rapport du 31 juillet 1980 (adhésion)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

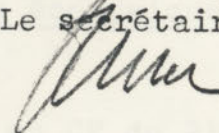
d é c i d e :

Il est pris acte du rapport soumis.

Extrait du procès-verbal:

- EVD 9 (GS 5, BAWI 2, IB 2) pour exécution
- EDA 6 pour connaissance
- EFD 9 (GS 7, EZV 2) "
- EFK 2 "
- FinDel 2 "

Pour extrait conforme:  
 Le secrétaire,






2520.1

EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

Distribué

Berne, le 11 juillet 1980

Ne va pas à la presse

Proposition au Conseil fédéral

Réunion ministérielle de l'AELE  
 et commémoration du vingtième  
 anniversaire de l'Association,  
 Saltjöbaden, Suède,  
 du 11 au 13 juin 1980

Le vingtième anniversaire de la création de l'AELE a été marqué, au-delà du traditionnel Conseil ministériel, sous la présidence de M. Staffan Burenstam-Linder, Ministre suédois du commerce, par une réunion conjointe des Ministres avec les membres du Comité consultatif et du Comité des parlementaires de l'AELE ainsi que par un acte commémoratif. La délégation suisse était dirigée par le Chef du Département fédéral de l'économie publique.

Les points suivants, qui pour l'essentiel figurent dans la proposition du DFEP au Conseil fédéral du 21 mai 1980, ont été traités :

1 Conseil de l'AELE au niveau ministériel

11 Questions économiques générales et relations économiques extérieures

(Voir point no 14 de la proposition du DFEP au CF du 21.5.1980)

Du traditionnel échange de vues des Ministres, il ressort que l'évolution conjoncturelle à court terme dans les pays de l'AELE peut être considérée comme relativement satisfaisante. A ce titre, les Ministres ont mis en évidence la priorité qu'il convient de donner à une politique avec un effet stabilisateur, notamment au niveau des prix, alors que les soucis provenant



du front de l'emploi - au moins au niveau des pays de l'Association - ont été moins à l'avant-plan que par le passé. Pour le moyen terme par contre, et sous l'angle plus large de l'évolution de l'économie mondiale, les Ministres ont été bien plus réservés à cause surtout des développements sur les fronts énergétique et monétaire. La position particulièrement délicate des pays en développement a été relevée surtout dans le contexte du problème du recyclage.

Les Ministres ont dès lors mis l'accent sur les progrès réalisés dans la coopération économique internationale dans le domaine commercial; ils ont notamment exprimé leur satisfaction pour la nouvelle déclaration commerciale de l'OCDE et souligné l'importance d'une mise en oeuvre pleine et entière des résultats du Tokyo-Round. Aussi ont-ils affirmé la nécessité de compléter un système commercial ouvert par l'étoffement du dialogue Nord-Sud.

Donnant suite à une suggestion suédoise, les Ministres ont invité le Conseil, au niveau des représentants permanents, à se pencher sur la possibilité d'étendre le libre-échange au secteur des services, en tenant compte des travaux en cours à l'OCDE et des discussions qui ont débuté au sein du Groupe consultatif des 18 au GATT.

A la demande de l'Islande, les Ministres ont également invité le Conseil, au niveau des représentants permanents, à étudier la possibilité d'inclure plus largement le secteur piscicole parmi les domaines couverts par le libre-échange.

La déclaration suisse, présentée au titre de ce point, est annexée au présent rapport.

## 12 Relations entre les pays de l'AELE et la Communauté européenne

(Voir points 11 et 13 de la proposition du DFEP au CF du 21.5.1980)

Les Ministres ont pris connaissance du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires des pays de l'AELE des 8 et 9 mai à Genève, au cours de laquelle l'ensemble du complexe des relations AELE/CEE a été examiné. Ils ont par ailleurs souligné l'utilité de telles réunions dans le contexte de l'élargisse-



ment continuuel des compétences de la Commission des Communautés ainsi que de l'interdépendance croissante entre les pays de l'AELE et les Communautés européennes. A ce titre, la délégation suisse a mis en exergue le rôle utile que pourrait jouer l'AELE en tant que plaque tournante permettant à ses membres de s'informer mutuellement sur les positions de négociation respectives, dans les domaines de coopération économique autres que le libre-échange.

S'agissant du Portugal, les Ministres ont pris note de l'état d'avancement des négociations d'adhésion de ce pays à la Communauté. La délégation portugaise a fait part de son accord sur deux des principes de base devant régir la sortie de ce pays de l'AELE ainsi que son entrée dans la Communauté, à savoir le maintien du degré de libéralisation atteint et la non-discrimination des pays de l'Association par rapport aux pays de la Communauté. La délégation suisse a pour sa part insisté une fois de plus pour que "l'élément dynamique" de la démobilitation tarifaire, tel que celui-ci est prévu dans l'annexe G de la Convention, puisse également être retenu.

### 13 Rapport d'activité du Secrétaire général de l'AELE

(Voir point 15 de la proposition du DFEP au CF du 21.5.1980)

Les Ministres ont entériné le rapport du Secrétaire général. Les points suivants ont fait l'objet d'une attention particulière :

#### 131 Aides gouvernementales

Tout en constituant un des domaines importants couverts par la Convention, un examen approfondi des aides gouvernementales s'est pendant longtemps heurté à une opposition certaine de nombre de pays de l'Association. Suite à une relance de cette thématique par la délégation suisse, le Secrétaire général a mis en avant une proposition assurant un suivi sérieux de ce thème au sein du Comité des experts commerciaux, compte tenu des dispositions pertinentes de la Convention de Stockholm. Le Comité fera rapport sur l'avancement des travaux d'ici le mois de mars 1981.



132 Accord multilatéral intérimaire de libre-échange entre les pays de l'AELE et l'Espagne

(Voir point 12 de la proposition du DFEP au CF du 21.5.1980)

Les Ministres ont pris note de l'entrée en vigueur de l'Accord au 1er mai 1980.

14 Comité consultatif

(Voir point 16 de la proposition du DFEP au CF du 21.5.1980)

Les Ministres ont pris acte du rapport sur la dernière réunion du Comité, les 13 et 14 février dernier. Ils ont, dans ce contexte, chargé le Conseil, au niveau des représentants permanents, d'étudier les réponses aux différentes suggestions contenues dans le rapport dont il est question ci-dessus. Compte tenu de l'écart entre les différentes conceptions sur la nature de la collaboration au sein de l'AELE ainsi que sur la vocation même de l'Association, la délégation suisse a réitéré son opposition face aux tentatives visant à remettre en question le rôle central du libre-échange dans la coopération entre les pays de l'AELE.

15 Comité des parlementaires de l'AELE

(Voir point 17 de la proposition du DFEP au CF du 21.5.1980)

Les Ministres ont pris note du rapport de la quatrième réunion du Comité qui s'est tenue à Lisbonne du 16 au 18 avril 1980. Ce rapport porte notamment sur la décision de déléguer en automne prochain une mission exploratoire en vue de nouer des contacts avec le Parlement européen.

2 Réunion conjointe comprenant les Ministres, les membres du Comité consultatif et du Comité des parlementaires de l'AELE

(Voir point 2 de la proposition du DFEP au CF du 21.5.1980)

Cette réunion d'un type nouveau a été placée sous le thème "L'importance de l'AELE dans la situation économique actuelle". Fort bien introduite par un impressionnant plaidoyer de M. Burenstam-Linder en faveur du libre-échange en tant que meilleur mécanisme



permettant une adaptation optimale des facteurs de production aux conditions changeantes de l'environnement économique international, la réunion a permis tour à tour à tous les cercles d'intervenir.

En dépit d'une relative modération verbale des syndicats nordiques, les divergences fondamentales entre les participants au sujet des priorités économiques, du rôle du libre-échange et de son perfectionnement ainsi que du rôle même de l'Association ont d'emblée limité les possibilités d'une véritable discussion. Cette polarisation des forces, notamment entre syndicats et représentants de la Confédération européenne des syndicats d'une part et employeurs (plus spécialement suisses et autrichiens) de l'autre, a certainement été quelque peu neutralisée par l'apport modérateur des parlementaires. Les Ministres, dont les interventions ont été échelonnées tout au long de la séance, ont pour leur part souligné les aspects plus concrets et plus permanents de la coopération au sein de l'Association; ces interventions gouvernementales ont dès lors permis de délimiter quelque peu le cadre du débat.

La déclaration liminaire de la délégation gouvernementale suisse, annexée à ces lignes, a été complétée par une brève intervention à la fin de la réunion tendant à démontrer combien il serait erroné de vouloir attribuer à l'Etat la tâche d'opérer les ajustements indispensables dans les conditions de rapide évolution que nous connaissons. Car, en définitive, les véritables forces motrices demeurent celles du marché.

Les membres suisses du Comité des parlementaires ont été MM. Gautier (Conseiller national), Egli (Conseiller aux Etats), Muheim (Conseiller national) et Teuscher (Conseiller national); la délégation suisse du Comité consultatif comprenait Mme Uchtenhagen (Conseiller national), MM. Winterberger (Vorort), Zeller (Fédération suisse des importateurs et du commerce de gros) et Jetzer (Vorort).



### 3 Acte commémoratif

(Voir point 3 de la proposition du DFEP au CF du 21.5.1980)

La cérémonie marquant le vingtième anniversaire de l'Association, qui s'est déroulée en présence du Roi de Suède, du Premier Ministre suédois et de nombreux "pères fondateurs", était placée sous le thème "Intégration européenne et libre-échange dans une économie mondiale en mutation". Les orateurs suivants ont tour à tour donné une appréciation fort nuancée sur la contribution de l'AELE au système européen de libre-échange : M. Müller (Secrétaire général de l'AELE), M. Haferkamp (Vice-Président de la Commission des CE), M. van Lennep (Secrétaire général de l'OCDE), M. Long (Directeur général du GATT) et M. Kreisky (Chancelier fédéral d'Autriche). A retenir ici sans doute l'orientation manifestement politique de l'intervention de M. Haferkamp, qui a axé sa présentation sur le besoin de solutions européennes d'ensemble (CE et AELE), à un moment où les conditions extérieures menacent de remettre en question le tissu politico-économique qu'est la nôtre.

L'allocution de M. Kreisky a débouché sur un certain nombre de suggestions quant à l'orientation future des travaux de l'AELE. Parmi celles-ci, à côté d'une intensification de la coopération avec la CE et le développement au sein de l'Association d'un dialogue économique au sens large, le Chancelier autrichien a notamment évoqué l'idée de la création d'un "Nahverhältnis" avec la Yougoslavie, à l'instar de ce que l'AELE a réussi avec l'Espagne.

Vu ce qui précède, le Département de l'économie publique a l'honneur de

p r o p o s e r

de prendre connaissance et d'approuver le rapport qui vous est soumis.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

